Image not found or type unknown

Délai rétractation

Par **Lapin bleu**, le **29/01/2019** à **18:37**

Ma mère est entrée en épand contrat temporaire pour un mois ´ cela depuis 5 jours ´ son état se dégrade peut être du à maladie ou désorientation ´ l épand dit qu il faut temps d adaptation mais Maman reste couchée et s alimente de moins en moins ´ si je souhaite la sortir on me dit qu il faut régler tout le mois ´ le chèque a déjà été demandé à l entrée ´ y a t il un droit de rétractation si oui combien de jours formalités afin de ne régler que les jours passes ´ merci de votre retour

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés